

VIENT DE PARAÎTRE

MAJOR (ER) JEAN-MICHEL HOUSSIN

SOUS-OFFICIER DE LA **LÉGION ÉTRANGÈRE** DE 1831 À NOS JOURS



**D'UN
AUTRE
AILLEURS**
ÉDITIONS



MAJOR (ER) JEAN-MICHEL HOUSSIN

AVANT-PROPOS

Sous-officier de Légion durant trente-trois années, j'ai souhaité, modestement et avec humilité, rapporter au travers de cet ouvrage, les us, la vie et les règles de gestion d'une catégorie souvent qualifiée de colonne vertébrale au sein des armées françaises et de la Légion étrangère.

N'étant pas doctorant, je ne peux donc me targuer d'une quelconque reconnaissance littéraire ou universitaire. Je ne suis qu'un humble rouage ; cependant, avec pragmatisme, m'appuyant sur une base documentaire aussi large que possible à laquelle j'ai apporté ma propre expérience, j'espère avoir fidèlement retranscrit l'essence de cette catégorie des sous-officiers, plus particulièrement à compter de 1831, de ceux de la Légion.

Soldats fidèles, ce sont des cadres qui consacrent à l'institution militaire parfois plus de quarante années de leur vie.

À la fois livre d'Histoire, livre militaire, livre d'histoire militaire, outil pédagogique, ce nouvel opus historique Légion étrangère deviendra, je l'espère, une source d'enrichissement pour le lecteur de l'Histoire, l'amateur du militaria, formant également l'humble vœu qu'il puisse devenir un ouvrage pédagogique de référence, à disposition de tous, ou de toute structure d'enseignement.

Emprunt de très nombreuses sources et pour ne pas prendre le risque d'altérer la pensée originelle des auteurs et l'excellence de leurs écrits et travaux, j'ai fait le choix de transposer, quelquefois in extenso, des phrases ou paragraphes prélevés et de vous en proposer un référencement le plus large et le plus précis possible, dans le respect du droit de citation, avec l'accord des auteurs ou de publications que je remercie très sincèrement, comme la Revue historique des armées.

Major (er) HOUSSIN Jean-Michel



SOUS-OFFICIER DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE DE 1831 À NOS JOURS

**D'UN
AUTRE
AILLEURS**
ÉDITIONS

PRÉFACE DU GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE BENOÎT DURIEUX

Directeur de l'Institut des hautes études de Défense nationale, Directeur de l'enseignement militaire supérieur



Le major Jean-Michel Houssin est un sous-officier de Légion étrangère. Un sous-officier d'exception. C'est ce qui donne à ce livre une valeur unique. Un bon historien militaire cherche à acquérir une vaste culture des armées et à s'approcher au plus près de la vie des soldats qu'il se propose d'étudier. La démarche du major Houssin est inverse. Il est arrivé au terme de trente-huit années de service dans la Légion étrangère, trente-huit années qui l'ont vu passer de l'état de jeune légionnaire à celui de président des sous-officiers de son régiment ; trente-huit ans qui l'ont vu participer à toutes les aventures de la Légion en France, en Afrique et en Asie. Il a, comme beaucoup de ceux qui servent dans cette institution, conservé par-delà les décennies une forme d'étonnement du miracle permanent qu'elle représente. Le sentiment qu'il a éprouvé de participer à une aventure humaine hors du commun lui a inspiré le besoin d'étudier l'histoire du corps des sous-officiers auquel il a eu l'honneur d'appartenir. Il a voulu comprendre quelques-unes des clés de cette aventure. Il a voulu nous faire partager le destin de ceux qui l'ont vécue avant lui et dont il a conscience d'être l'héritier.

C'était là une entreprise difficile. Car ce qui fait la force du corps des sous-officiers à la Légion étrangère, ce ne sont pas les textes administratifs qui en régissent les statuts, ce n'est pas l'organisation des unités dont ils constituent pourtant la colonne vertébrale, ce n'est pas l'enchaînement des rares heures de gloire et des longs mois d'austère service dans un poste reculé ou une morne garnison métropolitaine. Ce qui fait la force de ce corps, c'est une alchimie particulière et irréductible à l'analyse scientifique. Cette alchimie, elle est le résultat des liens entre tous ces sous-officiers aux passés et aux cultures si variées, le produit des interactions avec les officiers sous les ordres desquels ils ont accepté de servir et les légionnaires qu'année après année ils ont eu le devoir de commander, l'aboutissement des face-à-face avec les adversaires qu'au hasard des combats ils ont rencontrés.

Tout ceci n'est pas complètement nouveau et Jean-Michel Houssin le suggère bien en revenant sur la genèse du corps des sous-officiers à travers les âges. Mais, à la Légion étrangère, tout ce qui fait la vie militaire est porté à un niveau différent. Ce qui finalement caractérise le sous-officier de Légion étrangère, c'est qu'il sait son métier difficile et qu'il ne s'occupe ni de faire celui de l'officier ni celui du légionnaire. C'est qu'il est à la fois pleinement plongé dans la pâte humaine au sein de laquelle il évolue et aussi toujours ancré dans quelque chose d'autre, quelque chose de mystérieux qui vient d'ailleurs, d'un autre pays, d'une autre vie. Parce qu'il a comme tout légionnaire, tout quitté pour la légion, il sait que la vie est parfois dure. Il sait la fragilité des hommes. Il connaît à la fois leurs faiblesses et leur besoin de règles et d'absolu. Il sait que tout moment, même le plus ordinaire, a quelque chose d'existentiel parce qu'il donne un sens à la rupture à laquelle le légionnaire a consenti, une fois pour toutes, mais aussi chaque jour, tant la fidélité à l'engagement peut être difficile.

Ces traits permanents vivent et se développent sous des formes différentes en fonction des époques et des aléas de l'histoire. Et le jeune sous-officier s'inscrit dans une filiation dont il sait qu'il doit se montrer digne. *More Majorum* : à la manière des anciens, telle est la devise de la Légion. Comme la vie de l'auteur de ce livre qui fut un exceptionnel président des sous-officiers du 2^e Régiment étranger d'infanterie, dont j'ai pu mesurer la force d'humanité alors que j'avais l'honneur de commander cette unité. Cette filiation, elle a désormais son histoire, non pas surplombée à la manière des observateurs extérieurs, mais vécue de l'intérieur, et nous la devons à Jean-Michel Houssin. Qu'il en soit ici remercié.

Général de corps d'armée Benoît DURIEUX

SOMMAIRE



PRÉFACE DU GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE BENOÎT DURIEUX	3
BIOGRAPHIE DU GÉNÉRAL DURIEUX	4
LE MOT DE L'AUTEUR	5
GÉNÉRALITÉS	9
Les bases de la hiérarchie militaire	9
Les relations hiérarchiques à la Légion	11
CHAPITRE I – DE L'ANTIQUITÉ À LA CRÉATION DE LA LÉGION	17
Des phalanges grecques à la skutatoi byzantine	17
En France, de Clovis à Louis XIII « le Juste »	21
De Louis XIV « le Roi-Soleil » à la « Grande révolution »	25
De la Révolution française aux « Trois Glorieuses »	33
Historique du grade de sergent	39
CHAPITRE II – DE LA CRÉATION AU PREMIER CINQUANTENAIRE – 1831-1885	43
Les sous-officiers : un corps en devenir	45
Bâtir l'architecture et le socle, créer l'intérêt	53
Un cadre qui se précise, formation, subsistance... ..	63
Des sous-officiers dévoués et mieux instruits	71
Des parcours ardu, des promotions éclairs	81
Les sous-officiers de Camerone	85
CHAPITRE III – DES HEURES HÉROÏQUES AUX SACRIFICES DE LA GRANDE GUERRE – 1885-1939	103
Ils avancent, honnêtes et fidèles	105
De grandes avancées « sociales »	111
Un corps solide en ces temps de guerre, malgré les différences de traitement	119
Un corps des sous-officiers de grande qualité	131
L'honorariat et les sous-officiers	143
Historique des grades de sergent-major, de sergent-chef et sergent-chef breveté	147
CHAPITRE IV – UN NOUVEAU COMBAT POUR LA FRANCE, LA DÉCOLONISATION – 1939-1962	161
D'active ou de réserve, toujours sous-officier	165
Des sous-officiers aux nouveaux visages	179
Un sous-officier plus proche du contexte local	197
Reconstruire une nouvelle fois	211
Le sous-officier féminin et la Légion étrangère	217
Historique du grade d'adjudant	223
CHAPITRE V – DES CONCEPTS D'EMPLOIS NOUVEAUX	237
Une hiérarchie redéfinie, une nouvelle apparence	241
Une refonte globale des cursus de formation	255
Le sous-officier de Légion est un seigneur	275
Le sous-officier Cadre blanc, le sous-officier réserviste à la Légion	281
Historique des grades d'adjudant-chef et de major	289
CHAPITRE VI – FORMER LA RELÈVE, SOUTENIR NOS BLESSÉS ET SE SOUVENIR	
DE CEUX QUI ONT REJOINT LEUR DERNIER BIVOUAC	309
Former la relève	309
Les écoles dévolues aux sous-officiers après 1940 au sein de l'armée de Terre	317
Soutenir nos blessés	321
Se souvenir de nos camarades disparus	327
Annexe	339
Le mot de la fin – Remerciements	355

L'OUVRAGE



PARUTION MARS 2023

- Format : 21 cm x 29,7 cm à la française
- 372 pages intérieures
- Impression : tout couleur recto/verso sur couché brillant 130 g
- Couverture : impression couleur recto seul
- Pelliculage mat et vernis brillant de surimpression
- Dos carré cousu-collé de 23 mm / Couverture souple
- Poids : 1,6 kg
- Prix de vente public : 35 €
- ISBN : 978-2-49016-513-1

LES ÉDITIONS



**D'UN
AUTRE
AILLEURS**
ÉDITIONS

Thierry LORIOU – «D'un autre ailleurs...»
Édition – Diffusion – Distribution
14, rue du Hameau de la Loire – 85680 La Guérinière
Email : contact@dunautreailleurs.com
Portable : 06.68.33.60.71

www.dunautreailleurs.com

LE MOT DE L'AUTEUR



De tout temps, il a peu été écrit sur le sous-officier, sans raison évidente à cela. Peut-être est-ce dû tout simplement à sa place, à son rang au sein des armées. Il n'en est pas le commencement, qui est dévolu au soldat, à l'homme de troupe ; d'ailleurs, l'on s'est souvent répandu en écrits sur la condition, les aspirations ou les motivations de celui-ci.

Le légionnaire, avec l'aura de mystère qui l'entoure, en est un exemple des plus frappants. On se questionne, on imagine, on relate et l'on commente ; en bref, on écrit beaucoup sur le troupier. Il n'en est pas l'aboutissement, rang attribué à l'officier ; cet homme doué d'esprit, pétri de valeurs, qui guide et donne la cadence.

Les écrits sont innombrables, qu'ils soient dédiés à un homme ou au corps des officiers. On s'émeut à juste titre de tant de noblesse, on relate avec maestria les décisions, les événements, les carrières ; on dessine et on peint avec force et grandeur ces si beaux soldats, drapés dans leurs uniformes majestueux ou le sabre au clair.

Non, le sous-officier n'a que la place du centre. Fidèle, il tiendra son rang et son rôle durant de longues années, instruisant et éduquant le soldat ; en apprenant et en s'élevant pas à pas dans la hiérarchie militaire sous le commandement de ses chefs ; en se distinguant par des faits d'armes, ou tout simplement, en accomplissant avec dévouement les humbles tâches de sa fonction.

Le commandant Espitallier, en 1910, s'en étonne déjà. Celui-ci écrit alors un très bel ouvrage dédié aux sous-officiers de France, narrant avec simplicité leur importance au sein de l'armée, leurs valeurs et la bravoure dont ils ont fait preuve en de maintes occasions, de Louis XIV à la campagne du Soudan de 1892. Plus près de nous, la très précise *Revue historique des armées*, à travers deux publications, s'est étendue plus largement sur le sujet qui nous intéresse. Tout d'abord, dans son premier numéro de 1981, spécial Légion étrangère, le lieutenant-colonel (er) Pierre Carles écrit un article de vingt-huit pages, dédié aux corps des sous-officiers de la Légion. Puis en 1986, le deuxième numéro, sous la direction du général Delmas et à l'initiative d'un sous-officier du Service historique de l'armée de Terre (SHAT), est entièrement dédié aux sous-officiers et officiers mariniers. Enfin, en 2019, un ouvrage voit le jour, sous le titre *Distinguer et soumettre*. L'auteur axe principalement son étude sur treize bureaux de recrutement, principalement bretons. Il est donc difficile de prendre cette



étude comme un reflet complet de l'ensemble de la catégorie durant ces quatre décennies.

Ce sont là les seuls écrits consistants sur l'ensemble du corps des sous-officiers dont j'ai pu retrouver trace, tant de l'armée française que de la Légion étrangère ; finalement, vous en conviendrez, c'est bien peu.

La finalité de mon travail a donc été, sur un spectre le plus large possible, de rassembler ce qui avait déjà été écrit, me permettant ainsi, en toute modestie, de vous proposer l'histoire de ce corps ; de compléter les travaux des auteurs, historiens, universitaires, dans la mesure du possible, et de poursuivre l'écriture de

cette recherche historique, principalement pour la période allant de 1986 à nos jours où les écrits sont inexistantes.

Je vous propose donc d'étudier les règles, les usages, l'état d'esprit et de découvrir tous les aspects de ce corps des sous-officiers de l'armée de Terre, et plus particulièrement celui de la Légion étrangère¹.

Mon étude s'étendra sur une période très importante, allant de l'Antiquité à nos jours, en cherchant à savoir tout d'abord ce qui, dans des temps plus anciens, était ou pouvait s'apparenter aux sous-officiers d'aujourd'hui.

Ayant appartenu pendant trente-trois ans au corps des sous-officiers de la Légion étrangère, tout en mettant à l'honneur bien des noms de cette magnifique cohorte, j'ai voulu également faire apparaître d'autres facettes, parfois moins connues. Ainsi, les présidents de sous-officiers, les parrains de promotions viendront agrémenter cette lecture. Vous découvrirez les cadres blancs, les réservistes, la place des sous-officiers féminins, mais également un second parcours, celui de la vie civile lorsque l'heure de la retraite a sonné. Quelques focus, anecdotes et un peu d'humour viendront compléter le corpus de cette étude.

Au travers de cette étude et de ces lignes destinées volontairement à un très large public, j'espère pouvoir vous intéresser, tout en vous étonnant, aux pages d'une histoire encore peu connue.

Major (er) Jean-Michel HOUSSIN

1. J'ai volontairement écarté de cette étude le domaine de la notation des sous-officiers, d'une technicité extrême, qu'il est donc difficile de retranscrire sans prendre le risque de perdre le lecteur.

1^{er} RE - Sous-officiers de légion - Algérie 19302^e RE / 3^e Cie, 2013. République de Centrafrique - Opération SANGARIS. Le sergent-chef Romain Andrieu en pourparlers avec la milice anti-balaka.

GÉNÉRALITÉS



Les bases de la hiérarchie militaire

Dérivé du latin *gradus* qui désigne une marche d'escalier, le grade peut être un degré d'honneur, une dignité ou un rang dans la hiérarchie. Pour ce qui concerne l'aspect militaire, il convient tout d'abord de rappeler que les grades indiquent le rang dans la hiérarchie. Ce rang est bien souvent directement dépendant du commandement qui y est associé, ou de l'emploi tenu qui parfois peut indiquer un grade minimal à détenir. C'est par exemple le cas de certains officiers généraux. Aucune disposition réglementaire ne fixe l'attribution aux rangs de généraux quatre ou cinq étoiles¹, ainsi, aucune condition de temps de grade dans celui de général de division ou équivalent n'est imposée : un général de brigade promu général de division pourrait théoriquement, le même jour, se voir attribuer le rang et l'appellation de général d'armée. Toutefois, ce sont des critères fonctionnels qui prévalent pour l'accès à ces rangs.

Au fil des différentes postures, organisations, changements conjoncturels et besoins, cette hiérarchie a évolué. Le développement des états-majors et services a conduit également à la création de grades spécifiques et à l'existence de plusieurs grades par niveau hiérarchique et de responsabilité, ce qui explique, entre autres, leurs apparitions et évolutions dans le temps.

Un grade se matérialise par le port d'un insigne distinctif que l'on appelle communément galon, de droits et de devoirs et d'un niveau de rémunération spécifique. L'appellation est la manière dont on appelle le détenteur d'un grade. Les appellations ont, elles aussi, subi des amendements parfois importants ; nous verrons que pour l'une d'elles en particulier, les a même impliqué un changement de catégorie.

Au sein des armées françaises, l'on considère trois catégories de personnels, la troupe, les sous-officiers et les officiers. Pour l'armée de Terre, il y a six grades différents au sein de la catégorie des sous-officiers et le panel des responsabilités qu'ils détiennent est très étendu. Le volume, les grades et les responsabilités détiennent par les sous-officiers varient en fonction des pays. Au Mexique par exemple, on trouve en Giorgio, la catégorie des sous-officiers est bien moins élevée que dans l'armée française.

1. L'étoile ou les étoiles, si dans le Code de la Défense, si dans les statuts particuliers.
2. Général de corps d'armée (4 étoiles) et général d'armée (5 étoiles).

La troupe, qui est la première des catégories, comporte les militaires du rang, dont certains, portant les grades de caporal ou de caporal-chef², sont également dénommés petits gradés. On trouvera donc au sein de cette troupe des soldats, des soldats de 1^{re} classe, des caporaux et caporaux-chefs. Il faut cependant noter que pour les 1^{re} classes, il ne s'agit pas d'un grade, mais d'une distinction qu'acquiescent les hommes du rang en général, de nos jours, après un an de service avant de postuler pour le grade de caporal.

La catégorie la plus élevée est celle des officiers. Ce terme d'officier tire son origine des charges et offices dévolus par le chef de l'État à des chefs militaires et qui en ont la propriété. Plus tard, avec l'adoption du Service militaire obligatoire, le rôle des officiers a évolué vers plus de complexité. Autrefois, instructeur chorégraphique, entraîné à l'école de campagne et garant des traditions régimentaires, l'officier agit par l'exemple et s'assure du respect des traditions transmises aux hommes du rang. Avec le raccourcissement du Service militaire, l'élévation du niveau d'instruction moyen de la population et l'évolution de la société en général, l'officier est tenu à des interventions qui s'exercent au quotidien, à donner l'impulsion dans l'exécution des tâches, à former aux méthodes militaires, à organiser et préparer un combat dans un court laps de temps, à régler les heurts entre les hommes d'horizons de plus en plus variés et réunis au sein des formations dont il a le commandement ou la charge. Tout ceci a conduit l'officier à développer de multiples compétences, à être à la fois chef, instructeur et éducateur.

Au sein de cette catégorie, on définit trois autres grades : les officiers subalternes, au sein desquels nous trouvons l'aspirant, le sous-lieutenant, le lieutenant et le capitaine ; les officiers supérieurs qui sont le commandant, le lieutenant-colonel et le colonel ; les officiers généraux qui portent le titre de général de brigade, général de division, général de corps d'armée et général d'armée.

3. Un brigadier et brigadier-chef en fonction de l'arme d'appartenance.
4. Les six titres dévolus à l'État (1884). Communément, on dit que l'officier est propriétaire de son grade.



Typ. Samita.

Maximilien et Coq.

Comte suivi de ses Vassaux.

Du 8^e au 9^e Siècle.CHAPITRE I
DE L'ANTIQUITÉ À LA CRÉATION
DE LA LÉGION

Examinons au travers de l'Histoire ce qui a existé au sein des différentes troupes, milices, s'apparentant ou étant structuralement défini comme l'équivalent de nos sous-officiers d'aujourd'hui.

Des phalanges grecques
à la skutatoi byzantine

Le mot *ouraque* est dérivé du grec et du latin, *ouragus*, *uragus*, *uragus*, venant de *our*, queue, ou dernier rang. Il donnait primitivement l'idée de soldats d'élite, ou de sous-officiers, ou d'arrière-commandants de la milice grecque. L'ouraque grec, qui occupait une place que l'on pourrait croire moindre, était cependant le second homme de sa file¹, quant à l'importance de l'emploi. Il tenait le dernier rang de la phalange.

La définition précise attachée au titre d'ouraque et ses fonctions ont varié suivant les temps. Guichard² repartit l'ouraque grec comme étant à la fois un homme de rang et un sous-officier ; mais il dit qu'il y avait en outre, en arrière de chaque syntagma³, un ouraque qu'il compare à un major, et qui avait avec lui et à sa disposition, un adjoint, un crieur et un trompette. Praissac⁴, de son avis, compare à un sergent l'ouraque de cavalerie.

Comme nous le verrons, jusqu'à une époque moderne, il a toujours été très difficile de cerner précisément la place dédiée à un grade donné, que ce soit d'un point de vue catégoriel, ou au regard de ses fonctions, attributions et droits.

Les énomotarques de Sparte commandaient une énomote⁵. Ils étaient à la fois sous-officiers et hommes de rang. L'énomotarque répétait, dit Xénophon (370 av. J.-C.), les commandements prononcés par les héros. Les énomotarques lochaques étaient au premier rang, les énomotarques protostates commandaient les hommes derrière eux ; ainsi ils tenaient la droite du premier rang. Les énomotarques épistates commandaient les hommes devant eux ; ainsi ils tenaient le dernier rang de l'énomote.

L'armée romaine est reconnue par tous les historiens comme une troupe d'une grande qualité, où tout était pensé et réfléchi. Ses équipements sophistiqués pour l'époque, l'organisation et le choix de l'emplacement de ses garnisons, de ses manœuvres au combat, l'incroyable efficacité de son génie construisant des routes, des ponts et autres ouvrages, étaient encore de nos jours par leur ingéniosité.

Il est donc assez logique de trouver au sein de l'armée et des légions de Rome, une hiérarchie clairement établie, disposant d'une échelle de grades à l'identique de ce que nous pouvons connaître de nos jours (hommes de troupe, sous-officiers, officiers subalternes et officiers supérieurs, généraux). Dans cette armée, les sous-officiers et officiers subalternes ont commencé comme simples légionnaires. Une partie des officiers supérieurs et des officiers généraux sont élus par le peuple.

1. Désigne indifféremment un rang ou une colonne.
2. Charles-Théophile Guichard (1724-1775) - Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains.
3. Dans la phalange grecque, le syntagma est une subdivision de deux cent cinquante à six hommes, formant un carré plein de seize hommes de côté.
4. Sieur du Praissac, historien militaire du XVIII^e siècle qui a écrit, en outre, les fameux discours militaires.
5. Selon Xénophon, l'unité de base est restée l'énomote spartiate, avec trente-six hommes répartis en trois colonnes de douze hommes sous le commandement d'un énomoteur.



Sergent la Violette - 1746.

Au siège de Bruxelles (1746), le sergent Violette fit preuve d'un grand sang-froid et mérita le grade de sous-lieutenant. Sortant de la tranchée, il s'avance seul et hardiment vers la brèche pratiquée dans un ouvrage de la place. Surpris par son attitude, les défenseurs cessent le feu, ce qui permit aux grenadiers de se positionner dans les tranchées intérieures auparavant car trop offertes aux yeux ennemis. Son action permit d'enlever la place dans la journée.

plus des privations et autres inconvénients de la vie du trouper. En arrivant au corps, le jeune racolé trouvait bien alors quelques déshillusions.

Ce sergent recruteur, bas-officier par son état, était plus en fait un acteur jouant sa partition à la perfection pour subvenir aux besoins en hommes des armées, que véritablement un échelon de la hiérarchie militaire. Il est quasi sûr qu'aucun d'entre eux n'aurait voulu échanger ce rôle bien agréable par ses atouts contre une place au sein d'une unité de ligne.

En France, au début du XVIII^e siècle, sous l'ancien Régime, la place des bas-officiers est très réduite au sein des unités de l'armée de Terre. La composition et les effectifs des unités d'infanterie sont très déshéquilibrées et varient au cours du temps³⁶. On peut néanmoins considérer qu'en 1709, une compagnie réunit quarante hommes et le bataillon, unité tactique, environ cinq cents. Le régiment, unité administrative, rassemblée à cette époque d'un à quatre bataillons. Les

effectifs des régiments demeurent donc très variables en fonction de ces paramètres. Les militaires que l'on nomme aujourd'hui sous-officiers étaient compris sous la désignation générale d'officiers, Montecuccoli³⁷ ne les mentionne jamais autrement. Ils furent aussi appelés officiers inférieurs. Dès le règne de Louis XVI, un écrivain anonyme avait blâmé l'appellation de bas-officiers, jusque-là en usage.

Les sergents sont les principaux bas-officiers. Ils secondaient les officiers dans l'encadrement quotidien de la troupe. Dans chaque compagnie, il existe en outre des petits gradés appartenant aux hommes du rang, en général deux ou trois caporaux et quatre ou six ansesmes. C'est au début du XVIII^e siècle que le sergent est issu du rang et choisi parmi tous les grades du régiment. Cette exigence marque la volonté de sélectionner les meilleurs, sans considération d'âge. La réalité est parfois autre : le vieillissement des sergents, qui se remarque surtout lors de la période 1723-1745, est la conséquence de trop nombreuses nominations à l'ancienneté, signe

36. Jusqu'à la réforme du comte de Saint-Germain en 1776, qui fixe leur composition à deux bataillons de six compagnies de cent hommes chacune. Les grenadiers forment alors la compagnie d'élite du premier bataillon, les chasseurs celle du deuxième bataillon.
37. Le comte Sebastiano de Montecuccoli, également orthographe Montecucoli ou Montecucilli, était un noble italien au service de François 1^{er} de France.

FOCUS
LA MÉDAILLE MILITAIRE,
LÉGION D'HONNEUR DU SOUS-OFFICIER

Pour ce qui est de son héraldique, à sa création, le décret du 29 février en fixe les caractéristiques essentielles. La médaille, d'un diamètre de vingt-huit millimètres, sera en argent et portera sur l'avant l'effigie de Louis-Napoléon, avec son nom pour exergue, et sur le revers, dans l'intérieur du médaillon, le devise *Valeur et Discipline*. Le décret précise qu'elle sera surmontée d'un aigle. Le ruban, quant à lui, est directement inspiré de la couronne de fer imaginée par Napoléon 1^{er} après qu'il ait été couronné roi d'Italie.

- Elle est modifiée plusieurs fois :
- Le type 1 ou « modèle Prince président » (1852-1853), les ailes de l'aigle impérial sont attachées.
 - Le type 2 de 1853-1870 dit « modèle Second Empire » se présente avec les ailes de l'aigle impérial détachées.
 - Le type 3, dit « modèle des Versaillais » 1870-1873 est institué le 8 novembre 1870. Cette décoration comporte un trophée biforcus³⁸, attaché à la médaille, qui remplace l'aigle impérial. Au profil de Napoléon est substitué celui de l'effigie de la République. « République française 1870 » fait office d'exergue en lieu et place de « Louis-Napoléon ».
 - Le type 4 dit « de la Marine », de 1873-1878, s'identifie au type 5, mais l'émal supportant l'exergue est vert pour la Marine et bleu pour la Troupe.
 - Le type 5, 1873-1878, le trophée biforcus, mobile, est lié au moyen d'un anneau à la médaille, la cuirasse disparaît au revers.
 - Le type 6, 1878-1910.
 - Sur le type 7, de 1910-1950 dit « médaille du Polu » (1910-1950), l'anneau du système de fixation du trophée est remplacé par une charnière.
 - Le type 8, dit « Médaille des généraux » 1873-1951, l'exergue et la figure républicaine sont bombés, idem pour la devise et le filat bleu au revers. Le 27 février 1951, sous la Quatrième République, la date de 1870 est remplacée par un fleuron à cinq pétales, puis plus tard par trois fleurons.



Présentation de sept des différents types de Médailles militaires.

38. Trophée de guerre qui est d'abord biforcus, composé d'une aigle (Marius), de deux cornes enroulées (Héracles) et d'un croissant (général), ainsi que d'un sabre, d'une hache et de fustes.

L'AUTORITÉ

Il est important avant de détailler plus avant ce qu'est l'autorité au sein d'une institution militaire, d'en bien poser les bases et de clairement énoncer toute notion de pouvoir.

Le pouvoir ordonne, commande, impose ses lois, l'autorité conseille, prie, conjure, et l'on sait que les hommes redoutent jusqu'à l'air de la contrainte.

Le pouvoir s'adresse à des esclaves, l'autorité à des égaux ou tout au moins aux membres d'une même famille ; et l'on sait que l'homme fait la servitude autant qu'il aime l'égalité.

Le pouvoir n'emploie que la force ; il régit, pour ainsi dire, que sur le corps. L'autorité attaque le cœur, l'esprit ; elle a recours à une certaine forme de séduction ; et l'on sait que les hommes veulent être entraînés et séduits, et qu'on ne peut guère les maîtriser que par le cœur.

Mais qui confère cette autorité au sous-officier comme à tout chef, quel que soit son grade ? Ce ne sont pas les lois ou les règlements ; ils la supposent, mais ne la donnent pas. On ne l'obtient que des hommes à qui l'on commande : les qualités physiques du chef, ses richesses, mais surtout sa compétence, ses vertus et ses qualités humaines seront les seuls leviers de l'acquisition d'une autorité naturelle sur ses subordonnés. Autorité, dont découlerait l'adhésion de la troupe, l'amour du chef.



L'exercice de l'autorité. Même pas peur !

Celui de ces chefs, mais en retour, il a eu le temps durant ces premières années de service, de remarquer les bonnes faces de faire et trouver dans l'ensemble de ses cadres ceux qui lui ont donné envie de progresser et à qui il voulait ressembler plus tard.

AVOIR DU TACTI

Le colonel fait appeler l'adjutant de semaine :

— Adjutant Mouquet !
— À vos ordres mon colonel !
— Dites-moi, Mouquet, la mire du légionnaire Delport est-elle décidée ce matin. Je vous ai fait appeler pour que vous lui annonciez la nouvelle avec tact. Delport est un garçon sensible, et il faut le ménager.

L'adjutant sort du bureau du colonel et fait sonner le rassemblement.

Une fois devant la compagnie rassemblée, il vocifère :

— Ceux dont la mire est morte, un pas en avant ! Personne ne bouge.

Bordé de mortel ! Delport, vous forcez quinze jours de trêve pour non-obéissance aux ordres.

L'ESPRIT DE LA MISSION

Les sous-officiers sont aussi, en raison de leur fonction de cadre, la prolongation de bras armé du commandement. Ils reçoivent des ordres, doivent en comprendre l'esprit et les faire appliquer à la lettre. Ce difficile exercice est vécu par tous, car d'une manière ou d'une autre, chacun est le subordonné d'un autre.

Cette deux exemples relatés par un chef de corps du 4^e étranger sur des événements survenus lors d'une mission en ex-Yugoslavie, qui, en remettant cela dans un contexte opérationnel, éclaircissent notre propos pour les lecteurs non initiés :

« La puissance de la lettre, c'est un sous-officier d'une section de combat qui a reçu l'ordre de ne pas laisser passer les militaires aux points d'entrée de la zone tampon entre les Serbes et les Bosniaques. Voyant arriver le chef de district local en civil, il lui refuse l'accès alors que tous les autres civils

peuvent circuler librement dans la zone. Il devra placer son VAP au travers de la route pour faire face à la culture du militaire local. La souplesse de l'esprit consiste à être capable de faire preuve d'intelligence de situation si les événements sont non conformes au plan. Sur l'aéroport de Sarajevo, un chef de groupe responsable de la sécurité d'un axe d'entrée sur les pistes de l'aéroport bloqué un convoi humanitaire. N'étant pas ses papiers en règle, ce convoi est immobilisé pendant près d'une heure sur une ligne de confrontation entre Serbes et Bosniaques. Il n'en fallait pas moins aux belligérants pour se livrer à une embuscade en règle avec des blessés et des véhicules endommagés chez les humanitaires. La souplesse d'esprit aurait voulu que le chef de groupe laisse entrer les véhicules à court sur l'aéroport, pour résoudre sa difficulté purement administrative. »

39. Véhicule de l'armée blindée.



Les chefs de peloton reçoivent leurs ordres - 2000-CF Pouri. Afghanistan Task Force Dragon.



Portrait d'un homme de la légion de Hohenlohe — Aquarelle d'Andreas Rosenberg, peinte aux Armées.

CHAPITRE II DE LA CRÉATION AU PREMIER CINQUANTENAIRE – 1831-1885

» RAPPEL HISTORIQUE : LA CRÉATION DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Les rappels historiques ont pour but de placer le lecteur dans le contexte particulier de chaque époque. Ils proviennent de sources diverses, dont principalement *Le livre d'or de la Légion étrangère*, dans ses différentes éditions, le *Dictionnaire de la Légion étrangère*, de M. André-Paul Comor, de nombreux articles de la revue de la Légion étrangère, *Képi Blanc* et de recherches menées par l'auteur, pour, notamment, exhumier le nom des sous-officiers cités et mis en exergue.

Avec la Première République, en 1792, la France se dota de véritables légions étrangères : le gouvernement leva alors des légions batave, alloubrige, italique et polonoise.

Avec Napoléon, le mouvement s'amplifie. D'une part, les étrangers sont incorporés directement dans l'armée nationale : ce sont des Belges, des Hollandais, des Italiens et des Allemands ; d'autre part, Napoléon crée des régiments suisses, polonais, haavrien, irlandais, portugais, espagnol, albanais, grec, croate, illyrien, prussien. Enfin, il forme trois régiments étrangers pour recevoir les déserteurs de tous les pays. Jamais autant d'étrangers n'ont combattu sous le drapeau français.

Avec la fin du régime napoléonien, ces troupes se dispersent. Cependant, beaucoup de soldats qui ont connu la gloire aux côtés de l'armée française ne veulent abandonner ni le métier des armes ni la France. Louis XVIII crée un *Régiment Colonial Étranger* qu'il nommera, après les Cent-Jours¹, la

Légion Royale Étrangère. Elle est restée dans l'Histoire sous le nom de *Légion Hohenlohe*.

La révolution de 1830 amena de profondes modifications dans l'organisation des troupes étrangères au service de la France. Elle sert de prétexte à une épurée générale de l'armée. Tous les régiments de gardes sont dissous, décision considérée comme l'un des plus grands résultats de la révolution de Juillet par les militaires, car elle met fin à un exemple flagrant de favoritisme, et ramène l'armée aux principes égaux de 1789.

Cet événement avait eu des répercussions dans toute l'Europe et en particulier en Pologne : de nombreux bannis politiques vinrent chercher refuge en France. Toutefois, les libéraux qui avaient porté Louis-Philippe au pouvoir, obtenaient une modification de la Charte constitutionnelle rendue nécessaire par l'évolution de la situation en Europe, d'une part, et d'autre part, en raison des incertitudes nées de l'occupation d'Algérie, depuis le 5 juillet 1830. Le roi Louis-Philippe accepte en effet d'ajouter à l'article 13 de la Charte, un second paragraphe stipulant qu'*aucune troupe étrangère ne pourra être mise au service de l'État qu'en vertu d'une loi*, permettant ainsi, bel et bien, le recrutement étranger.

Mais le problème posé par l'envoi éventuel de renforts en Algérie pour assurer la présence française n'est pas résolu pour autant.

Aussi, dès le 1^{er} décembre 1830 la Chambre étudie-elle la possibilité de faire appel aux quatre-vingt mille hommes de la

1. La légion batave, ou légion franche étrangère batave est une unité militaire de volontaires néerlandais combattant sous commandement français, créée en 1793.
2. La légion des Alloubriges, forte d'environ deux mille cinq cents hommes a été créée par François Andoche Dugès le 13 août 1792 à Grenoble. Elle est composée d'italiens, de dragons légers et d'une compagnie d'artillerie. Aux termes de la loi, les Alloubriges, créés à deux lieues des frontières, devaient seuls être admis, mais ce ne fut pas le cas, la majeure partie des hommes étant d'origine française.
3. La légion italique est une unité historique de l'armée française constituée de volontaires italiens au service de la France.
4. Les Cent-Jours sont la période de l'histoire de France comprise entre le retour en France de l'empereur Napoléon 1^{er}, le 1^{er} mars 1815, et la dissolution de la Commission Napoléon II, chargée de pouvoir exécutif après la seconde abdication de Napoléon 1^{er}, le 7 juillet 1815.

CHAPITRE II – DE LA CRÉATION AU PREMIER CINQUANTENAIRE – 1831-1885 – Bâtir l'architecture et le socle, créer l'intérêt

Bâtir l'architecture et le socle, créer l'intérêt

Le premier chant de la Légion étrangère vit le jour durant la guerre d'Espagne alors que la Légion dans son ensemble avait été créée à la reine Isabelle II. Ce chant, composé par un jeune sergent-major dont heureusement l'histoire a gardé le nom, reflétait parfaitement les sentiments qui circulaient au sein de la Légion alors qu'elle venait de réaliser l'annexion des bataillons, sous la direction du colonel Bernelle. Le sergent-major Emile-Hippolyte Bon écrivit ces paroles alors qu'un très fort sentiment de servir une cause politique était répandu parmi la troupe.

Sans être un chant de tout premier plan d'un point de vue de la poésie, il était la preuve de l'enthousiasme et de la fraternité qui régnaient dans les rangs entre les nationalités à peine mixées. Certaines phrases en particulier en fin de septième couplet ou encore en début du dernier, portent à réfléchir. Ce jeune sous-officier était d'une certaine manière un visionnaire !

Quand l'univers connaîtra tes soldats,
Tu dois enfin cesser d'être étranger ;

Cela ne fait-il pas penser au long combat mené par le commandement de la Légion pour faire reconnaître le sacrifice du sang, au travers d'une loi permettant d'accéder à la nationalité française en reconnaissance du « sang versé pour la patrie » ?

Tes fils auront droit de cité
Sur une terre réjue ;

Où encore dans celui-ci ? Le droit de cité, le droit de vivre en France à la suite de l'engagement consenti pour le service des armes de la France.

C'est certainement la première démonstration écrite de l'esprit de corps qui avait vu le jour dans les premiers combats en Algérie et qui se renforçait dans cette dure campagne contre les castilles.

Après l'épisode de la cession de la Légion à la reine Isabelle d'Espagne, l'ordonnance du 16 décembre 1835 promulgua la création de la nouvelle Légion et, dans un premier temps d'un

Nobles proscrits, ennemis des tyrans,
Réfugiés de tous les points du monde ;
La liberté vous ouvre d'autres champs,
Où le canon d'un peuple libre gronde.

Son bruit, par l'orage emporté,
Ébranle la vieille liberté.
Combattes pour la liberté,
Vous reverrez votre patrie.

Au premier rang, Polonais généreux !
Marchez, l'honneur vous vit toujours fidèles !
Pour vous guider, déjà du haut des cieux
Votre aigle blanc a déployé ses ailes.

La vierge libre a répété,
En abandonnant Varsovie :
Combattes pour la liberté,
Vous reverrez votre patrie.

Enfants du Rhin, si fiers d'être Français,
En vain les rois ont posé des barrières ;
Rappelez-vous qu'en des jours de succès
La France libre avait d'autres frontières.

L'arbre du peuple est replanté
Guerre à mort à la tyrannie !
Combattes pour la liberté,
Vous reverrez votre patrie.

Du sud au nord, bravant tous les climats,
Où l'égalité tu portes ta bannière,
Quand l'univers connaîtra tes soldats,
Tu dois enfin cesser d'être étranger ;

Tes fils auront droit de cité
Sur une terre réjue ;
Tous les peuples en liberté
Leur offrent une patrie.

FOCUS LA LÉGION D'HONNEUR DU 1^{ER} ÉTRANGER



Assaut de Constantine – 13 octobre 1837 – Le sergent-major Daze s'empare d'un drapeau ennemi.

Après l'échec cuisant de celle de novembre 1836, l'expédition de Constantine de 1837, en Algérie, est décidée par le roi Louis-Philippe et le chef de son Gouvernement, le comte Molé, à l'été de 1837. L'armée française part de Bône le 1^{er} octobre. Le 6 octobre, les troupes françaises prennent position sur les plateaux de Kouad-Aly et de Mansourah. La forteresse de Constantine, bâtie sur un rocher, n'est abordable que d'un seul côté. Les légionnaires arrivent devant Constantine après une longue marche. Les montagnards kabyles qui la défendent sont particulièrement combattifs.

Le lendemain, près de mille cinq cents Kabyles s'élancent contre les positions tenues par les légionnaires sur ce plateau. Leur premier choc est repoussé par les feux de deux rangs. Ils reviennent à la charge, entraînés par un chef qui plante un drapeau rouge

sur une ruine, à dix pas du retranchement. Le sergent-major Daze, à la tête de sa section, se précipite à la baïonnette et enlève le drapeau des Kabyles le 7 octobre. Le 13 octobre, enfin, les deux combats qui mèneront l'armée française à la victoire finale, le sergent-major Daze s'illustre une nouvelle fois en enlevant un deuxième drapeau aux Arabes.

C'est ce premier fait d'armes qui servira de prétexte pour l'attribution de la croix de la Légion d'honneur au 1^{er} Régiment étranger le 28 avril 1906. Il fallut néanmoins quatre années de procédure à la suite de la demande formulée en 1902, pour s'assurer que le drapeau pris ce 7 octobre était bien un véritable emblème. À force de patience, le fait fut validé et la croix de la légion d'honneur fut accordée dans les plus de ce drapeau déjà si glorieux.



Carte postale – Compagnie montée – Campagne du Maroc 1911-1912.



LES ÉVÉNEMENTS DU FIGUY
Légion Étrangère – Sous-officier et Soldats du corps expéditionnaire (tenue de campagne).
Carte postale – Les événements du Figuy – Légion étrangère – Sous-officier et soldats du corps expéditionnaire.

FOCUS LES SOUS-OFFICIERS DU RMLE DÉCORÉS DE LA LÉGION D'HONNEUR



Drapeau du RMLE – Le lieutenant-colonel Rollet porte-drapeau et sa Garde avec, à gauche, l'adjudant-chef Mader.

L'adjudant-chef Mader

Le 18 mai 1917, le général Pétain, commandant en chef, confie la Croix de la Légion d'honneur à l'adjudant-chef Mader, à la suite de sa brillante conduite pendant les opérations d'août 1917. Mader Max-Emmanuel, adjudant-chef à la 6^e compagnie du Régiment de Marche de la Légion étrangère.

« Sous-officier d'une bravoure et d'une énergie remarquables. Chef de section hors ligne, véritable entraîneur d'hommes. Toujours à la tête de sa troupe, s'est admirablement conduit au cours des combats du 17 au 21 avril 1917 ; par d'heureuses dispositions et par le tir précis de ses fusils mitrailleurs, a assuré avec sa section la capture d'une batterie ennemie, mettant en fuite une compagnie d'infanterie qui la soutenait. Déjà deux fois cité à l'ordre. »

L'adjudant-chef Sapène

Le 13 juin 1918, le général Pétain, commandant en chef, accorde la Croix de la Légion d'honneur à l'adjudant-chef Sapène Henri-Guillaume,

matricule 42.606 du Régiment de Marche de la Légion étrangère.

« Vaillant sous-officier, dont la ardeur et l'enthousiasme font l'admiration de tous. Après avoir subi un bombardement très sévère, a brisé les assauts furieux d'un ennemi dix fois supérieur en nombre et a maintenu intérieurement sa position, infligeant des pertes énormes à l'adversaire. Trois citations. »

L'adjudant-chef Bour

Le 10 janvier 1918, le général Pétain, commandant en chef, accorde la Croix de chevalier de la Légion d'honneur à l'adjudant-chef Bour Jean, matricule 41.354 du Régiment de Marche de la Légion étrangère.

« Chef de section remarquable, modèle de bravoure, de sang-froid et de dévouement. S'est particulièrement signalé le 8 janvier 1918, où il s'est porté d'un superbe élan à la tête de sa section, à l'assaut des tranchées ennemies. A été grièvement blessé au moment où il atteignait l'objectif final. »

CHAPITRE III DES HEURES HÉROÏQUES AUX SACRIFICES DE LA GRANDE GUERRE

1885-1939

» RAPPEL HISTORIQUE – DE LA LUTTE CONTRE LES AMAZONES AUX COMBATS CONTRE LES HOVAS

L'Afrique noire, elle aussi voit les légionnaires être engagés dans des expéditions brèves, néanmoins dures, luttant tout à la fois contre des ennemis farouches et des conditions climatiques et sanitaires extrêmement difficiles.

Ces expéditions débutteront en 1892 au Dahomey contre le roi Béhanzin¹. La Légion fournit huit cents hommes, dont seulement la moitié surviva, décimés dans les combats ou par la maladie. Partie de Cotonou le 26 août, au travers des forêts luxuriantes et après de multiples accrochages, la colonne atteindra la capitale Abomey le 17 novembre pour l'investir. Dogba et Poguesse seront le siège de luttes acharnées contre l'armée de Béc en Zinc² et ses troupes d'élite du régiment Minou, les Amazones³.

Le Soudan sera le prochain théâtre d'engagement des légionnaires en Afrique noire, contre les bandes de Samory Touré⁴. Cela fait vingt ans que la France lutte contre lui et son allié Ahmadou, sultan de Ségué. Cent vingt légionnaires, organisés en compagnie montée, débarquent en septembre 1892 et opèrent contre les Souda de Samory jusqu'en mai 1893, où ils se distingueront dans la région de Kayes. Le 24 juin 1893, après neuf mois de marches et de combats incessants, la compagnie du Soudan regagne Sidi-Bel-Abbès, où elle est dissoute.

Le 28 janvier 1895, la compagnie rentre à Sidi-Bel-Abbès. Quelques jours plus tard, le sergent Minnaert reçoit des mains du colonel de Villebois-Mareuil, commandant le 1^{er} Régiment étranger, la Croix de la Légion d'honneur, fait exceptionnel à cette époque pour un sous-officier. Le sergent fait partie désormais de la garde au drapeau.

Une nouvelle campagne fut décidée par la France à Madagascar, contre les Hovas de la reine Raravalona II⁵, pour deux raisons : d'une part, la non-exécution des clauses du traité de 1885 et d'autre part, le fait de ne pas vouloir renoncer à ses droits très anciens sur cette île immense, plus proches dans bien des domaines, de l'Océanie, que de l'Afrique.

1. Béhanzin, né en 1846 et mort en 1906, est un roi d'Abomey. Durant son règne, le royaume du Dahomey est défilé, pour constituer la colonie du Dahomey, avec le rattachement de Porto-Novo de son frère, son cousin et son ennemi. Roi du Dahomey du janvier 1890 au 15 janvier 1894, date de sa reddition, déchu de son trône dès 1892, il décide en exil à Alger le 14 décembre 1896.
2. Seronon donné au roi Béhanzin par les légionnaires.
3. Les Amazones du Dahomey, ou Minou, sont un ancien régiment militaire entièrement féminin, de l'armée du royaume de Dahomey (actuel Bénin) qui a existé jusqu'à la fin du 19^e siècle. Elles sont nommées ainsi par les Occidentaux et les habitants à cause de leurs similitudes avec les mythiques Amazones de l'ancienne Asie.
4. Ouhannou Samory Touré (ou Samori Touré), né vers 1830 à Minitou, dans l'actuelle Guinée, installé à Guinée, actuelle Côte d'Ivoire, et décédé le 2 juin 1890 à N'galé, actuel Gabon, fut le fondateur de l'empire Wassoulou. Il fut un résistant à la pénétration coloniale d'Afrique occidentale. Les Français en profitèrent donc pour intervenir et il dut résister pendant dix-sept ans à la pénétration et à la colonisation française en Afrique de l'Ouest.
5. Raravalona II, née Raravalahy le 22 novembre 1861 et morte en exil le 23 mai 1912, est la dernière reine de Madagascar. Elle régna à partir du 26 juillet 1883 jusqu'au 28 février 1897, période marquée par des effets continus, mais finalement vains, pour résister aux desseins coloniaux du Gouvernement français. Raravalona tenta d'entraîner la colonisation en renforçant les relations commerciales et diplomatiques avec les États-Unis et la Grande-Bretagne tout au long de son règne. Les attaques françaises contre les villes portuaires côtières et l'assaut de la capitale Antananarivo aboutissent finalement à la prise du palais royal en 1895, mettant fin à la souveraineté et à l'autonomie politique du royaume centenaire.

Un corps des sous-officiers de grande qualité



1930 – Les sous-officiers de la section hors rang (SHR) du 4^e bataillon, formant corps du 1^{er} Régiment étranger à Tong (Tongk).

L'après-Première Guerre mondiale sera une période en manque de repères, mais également faite de grands changements qui influeront incontestablement sur le corps des sous-officiers.

En 1920, les libérations induites par la fin des contrats des EVDG occasionnent une véritable restructuration des unités de la Légion, avec notamment le remplacement du Régiment de Marche de la Légion étrangère (RMLE) par le 3^e Régiment étranger d'infanterie (3^e RI).

Dans le même temps, le recrutement subit lui aussi des bouleversements ; ainsi l'âge défini comme recevable pour postuler à un engagement évolue et se situe entre 18 et 45 ans avant 1921. Il fallut également gérer l'afflux d'étrangers qui voulaient s'engager après 1919. Les Allemands et les Russes démontrèrent de beaucoup dans cet apport massif.

L'apport de fréquentes démissions en 1920 et 1921 est due à des circonstances exceptionnelles, nées des problèmes immédiats de la restructuration de la Légion d'après-guerre,

58. Le lieutenant-colonel Martin, commandant le 2^e Régiment étranger, s'illustre contre cette pratique, en mars 1923, parce qu'avec les missions dont il s'agit, on a vu résulter les vieilles méthodes de recensement des unités partielles.

59. L'unité, lui aussi relate cette méthode : « On a fait une campagne de recrutement pour les hommes, souvent natures difficiles, diplomatiques et érudites dans les parlements étrangers les plus hémionaux (Vogelsang, Danemark...) : je ne parle pas des autres. »



Vue extraite de Fourrage légionnaires, paru en 2013 aux éditions Nimrod. Adjudant Michel G., 2^e REP.

CHAPITRE IV UN NOUVEAU COMBAT POUR LA FRANCE, LA DÉCOLONISATION

1939-1962



➤ RAPPEL HISTORIQUE – LE SECOND CONFLIT MONDIAL – 1939-1945

Les événements en Europe touchaient tous les esprits. C'est sans doute à cette époque qu'il faut dater le moment où la Légion, qui jusque-là avait constamment vécu à l'écart du monde en ayant comme seul univers sa communauté, eut contact avec l'extérieur puis s'intéressa à l'évolution politique de l'Europe, aux menaces de guerre déjà perceptibles.

Avec les menaces de guerre, le gouvernement change de politique. En 1938, celui-ci recommence à encourager les engagements. On insère des encarts dans la presse étrangère, on envoie de l'argent aux associations de vétérans à l'étranger, on met les postes-frontières à l'aillet, avec des primes de recrutement.

La déclaration de guerre du 3 septembre 1939 provoque un changement sensible au sein des effectifs légionnaires. Le gouvernement prend des dispositions afin de faciliter l'engagement pour la durée de la guerre, lesquelles permettent rapidement de créer quatre nouveaux régiments. De plus, contrairement à ce qu'il s'est passé en 1930 et en 1934, la mobilisation des volontaires étrangers et, pour la première fois, des réservistes de la Légion est organisée. Ces régiments devaient être créés à partir de noyaux d'actifs venus d'Afrique du Nord, d'EVVG et de réservistes français de la Légion dans des proportions qui seraient à déterminer en fonction du volume de leurs effectifs.

Cette vague de nouveaux engagés permet de porter le nombre de légionnaires à quarante-huit mille neuf cent vingt-quatre inscrits sur les rôles au 9 mai 1940. Ce chiffre ne sera jamais dépassé, pas même lors de la guerre d'Indochine.

C'est ainsi que les nouvelles unités sont créées, encadrées et formées :

- Le 1^{er} REI, créé le 6 novembre 1939 ;
- Le 1^{er} REI, créé le 25 février 1940 ;
- Le 1^{er} Régiment de Marche des Volontaires Étrangers (RMVE), créé le 28 septembre 1939, comprend deux mille huit cents EVVG ;

– le 2^e RMVE est lui composé d'EVVG de quarante-sept nationalités ; cependant, il se compose d'un quart d'Espagnols, d'un tiers de Juifs polonais et romains et de seulement 5 % de Français ;

– suivra ensuite le 2^e RMVE.

À peine formées, ces unités furent engagées dans des combats rudes et violents contre les forces de l'Axe. Ce fut une nouvelle fois le temps du sacrifice.

Le 1^{er} REI, sous le commandement de chefs prestigieux, avec ses cent quatre-vingt-quatre sous-officiers et deux mille trois cent quatre-vingt-deux gradés et légionnaires, est sur le front moins de deux mois après sa création. Le combat exemplaire mené dans le bois d'Inor sera suivi par de nombreux autres pour arriver à l'engagement ultime à Saint-Germain-sur-Meuse en juin 1940. Dans ce dernier baroud, nombreux sont les cadres partis tout droit en direction de Sidi-Bel-Abbès, comme les sous-officiers, chefs de section, Liebaud, Bruchas, Sigebald. Au total, vingt-huit officiers se sont évadés, ainsi que de très nombreux sous-officiers, gradés et légionnaires ; moins de deux cents officiers et légionnaires seront prisonniers en Allemagne.

Le 1^{er} REI ne fut pas moins brave ; dès sa première journée de combat le 6 juin 1940 dans le secteur de Sisson, il perdit le tiers de son effectif sous le pilonnage de l'artillerie et des bombardements aériens. S'en suivirent douze jours de retraite, de rudes combats. Il est, au moment de l'armistice, réduit à trois cents hommes. Ce jeune régiment qui souffrit dans sa formation des difficultés de toutes natures caractérisant les premiers mois de 1940, sut se comporter à la manière des anciens, prouvant, lui aussi, ce que peuvent réaliser en un

Le gouvernement prend des dispositions afin de faciliter l'engagement pour la durée de la guerre, lesquelles permettent rapidement de créer quatre nouveaux régiments.

après avoir perdu les deux tiers de son effectif, le 1^{er} REI reste une unité cohérente. C'est au Cameroun. Quelques jours plus tard, après la reddition, les sept cents survivants forment la queue de la colonne des prisonniers qui se dirige sur Toul. Les évadés commencent dès la première heure. Nombreux sont les cadres partis tout droit en direction de Sidi-Bel-Abbès, comme les sous-officiers, chefs de section, Liebaud, Bruchas, Sigebald. Au total, vingt-huit officiers se sont évadés, ainsi que de très nombreux sous-officiers, gradés et légionnaires ; moins de deux cents officiers et légionnaires seront prisonniers en Allemagne.

Le 1^{er} REI ne fut pas moins brave ; dès sa première journée de combat le 6 juin 1940 dans le secteur de Sisson, il perdit le tiers de son effectif sous le pilonnage de l'artillerie et des bombardements aériens. S'en suivirent douze jours de retraite, de rudes combats. Il est, au moment de l'armistice, réduit à trois cents hommes. Ce jeune régiment qui souffrit dans sa formation des difficultés de toutes natures caractérisant les premiers mois de 1940, sut se comporter à la manière des anciens, prouvant, lui aussi, ce que peuvent réaliser en un



Une pause lors d'une opération en Indochine.

Dès février 1946, le 2^e REI débarque, dirigé vers le Sud-Annam, il est suivi en mars par le 1^{er} DBLE et en juin par le 3^e REI, lesquels conduisent la pacification en Cochinchine. Mais depuis le 19 décembre, le Viêt-Minh, communiste et nationaliste, est ouvertement entré en guerre et la situation nécessite des renforts. Le 1^{er} REC arrive à son tour en janvier 1947 et s'installe en Centre-Annam. Partout les postes se multiplient pour faire face à la guérilla. La défense héroïque de celui de Phu Tong Hoa en 1948 restera dans les annales. Comme à l'accoutumée la Légion s'adapte au terrain et aux procédés de combat de l'adversaire : avec ses engins amphibies *crabes* puis *alligators*, le REC traque efficacement l'adversaire dans toutes les zones humides ; le 2^e REI met en œuvre le train blindé en Sud-Annam ; le 3^e REI forme la première compagnie parachutiste légionnaire qui rejoindra, en 1948, le 1^{er} Bataillon Étranger de Parachutistes (BEP) fraîchement débarqué. Le 2^e BEP le suivra en février 1948. L'activité Viêt-Minh, au nord, est obligée, le commandement à faire un effort sur le Tonkin où est recréé, en 1948, le 5^e REI.

Au total à partir de 1950, la Légion fournit à l'Indochine quatre régiments d'infanterie (2^e, 3^e, 5^e REI et 1^{er} DBLE), un régiment de Cavalerie (1^{er} REC), deux bataillons parachutistes

(1^{er} et 2^e BEP) ainsi que des unités d'appui et de soutien, soit un total d'environ vingt mille hommes représentant près de 17 % des forces terrestres d'Extrême-Orient. Ces légionnaires, en grande majorité des Allemands, reçoivent une formation accélérée de cinq à six semaines à Sidi-Bel-Abbès avant d'embarquer. Le besoin en effectif entraîne le jumelage des unités et la création des bataillons mixtes au sein desquels le pourcentage d'autochtones peut atteindre 60 %. À compter de 1950, le Viêt-Minh est puissamment aidé par les communistes chinois pénétrés sur la frontière du Tonkin et la violence des combats redouble. Dans la tragique bataille de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route coloniale n° 4 (RC4) qui suit l'évacuation de Cao-Bang, la Légion perd le 1^{er} BEP et le 3^e REI. En 1951, le général de Lattre de Tassigny redresse la situation. Le 2^e BEP se distingue à Ngia-Lo lors de la première offensive Viêt au Pays d'Al. L'année 1952 débute par les durs combats d'Hoa-Binh et de la route colon



308

CHAPITRE VI FORMER LA RELÈVE, SOUTENIR NOS BLESSÉS ET SE SOUVENIR DE CEUX QUI ONT REJOINT LEUR DERNIER BIVOUAC

Former la relève



Le chef de l'État, M. Emmanuel Macron en visite au 4^e étranger, vient assister à la leçon N° 20 de la méthode « Képi blanc », permettant la maîtrise du français en un temps record, Mars 2022.

À l'instar de toute armée, entité ou catégorie militaire, le corps des sous-officiers a un besoin permanent de renouveler et de rajouter ses effectifs ; celui de la Légion n'échappe pas à cette règle. Les profils de carrière sont choisis parmi les meilleurs militaires. Il n'y a donc pas de sous-officiers arrivant par le biais d'écoles où, en un temps restreint variant de quatre à huit mois, selon le recrutement, le futur sous-officier devra acquiescer le socle de base de la formation militaire générale d'un chef de groupe. Le sous-officier de Légion, quant à lui, aura systématiquement acquis préalablement des compétences et une expérience militaire qui seront plus qu'utiles dans l'exercice de son futur commandement.

309

FOCUS LES TENUES SPÉCIFIQUES

Le sergent tambour de la Musique de la Légion étrangère

La particularité du tambour à la Légion étrangère est de porter le tambour bas, de façon que le cercle inférieur soit juste à hauteur du dessus des genoux, favorisant ainsi le pas lent. Bien que cette coutume légionnaire se remonte à plus de cent ans, à une époque où le pas était normal. À l'occasion du 14 juillet 2003, pour la première fois, les sous-officiers de la MLE s'étaient distingués par un képi blanc, dont on apercevait sur le devant une grenade dorée. En fait, c'est simplement le képi du modèle réglementaire de sous-officier sur lequel s'ajoutait un couvre-képi en toile blanche muni d'une lucarne rectangulaire afin de faire ressortir la grenade. En 2005, cette particularité a disparu. Aujourd'hui, toute la musique est en képi blanc. Néanmoins, pour les sous-officiers, le képi est rehaussé d'une fausse jugulaire en galon à trait côtelé or, retenue, sur chaque côté, par un petit bouton d'uniforme doré estampé « Légion étrangère ». La tenue se compose d'un blouson, d'un pantalon et d'une chemise issue de la collection dite Terre de France mise en place en 1990, rehaussés des attributs de tradition de la Légion étrangère et du 1^{er} RE. S'y ajoute l'écusson noir à losange de musicien comportant une lyre cousue sur le haut de la manche droite.

Les chaussures sont des Rangiers du modèle 1965 classiques, en cuir souple granulé de couleur noire, avec des semelles soulées en caoutchouc. Le lacage est droit et réalisé avec des lacs de couleur blanche. L'équipement du tambour comprend un ceinturon classique à boucle à deux ardoillons et un collier de tambour, le tout en matière plastique blanche. Le tambour à cercle supérieur et inférieur peint en jaune et, la caisse en vert et rouge. Il est décoré d'un tablier en drap fin de couleur écarlate avec au milieu un triangle vert représentant, brodée au fil, la flamme traditionnelle de la Légion. Sur la partie supérieure du tablier est brodée au fil la devise « Legio Patria Nostra » et dans chaque coin une grenade légion. Enfin, un galon de fonction tricolore est cousu tout autour du tablier.

Toutes les grenades, la devise, les franges sont de la couleur jonquille.



Soutenir nos blessés



Un jeune sous-officier apportant son aide à un militaire du rang de la Légion étrangère, grand blessé de guerre et tétraplégique.

De nos jours, tout comme nos devanciers sur les théâtres de guerre, au travers des opérations extérieures (OPEX), et plus tard des opérations intérieures (OPI), la longue cohorte des sous-officiers au côté des autres personnels de la Légion étrangère a su démontrer compétence, professionnalisme et esprit de sacrifice s'il en était besoin.

Depuis l'opération *Uroboros* au Tchad en 1968, en passant par le plus *Vigilante*, les opérations *Sentinelles* ou *Barkhane* dans la bande Sabello-Saharienne, des milliers de sous-officiers de Légion ont combattu ou rempli les missions qui leur étaient attribuées avec rigueur dans le respect de leur engagement légionnaire.

Certains ont fait le sacrifice de leur vie, d'autres ont été meurtris à jamais dans leur chair, d'autres encore ont subi des séquelles psychologiques.

Le Code d'honneur du légionnaire écrit au début des années quatre-vingt, exprime au travers de son article 7 les dogmes en la matière :

Au combat tu agis sans passion et sans haine, tu respectes les ennemis vaincus, tu n'abandonnes jamais ni tes morts, ni tes blessés, ni tes armes.

Depuis la création de la Légion, cela était ancré dans les mœurs légionnaires. Il y a des milliers d'exemples, quelle que soit l'époque, de légionnaires de tous grades qui se sont lancés au péril de leur vie pour secourir un camarade en difficulté, un

blessé ou un compagnon tombé sous le feu ennemi. Le fait de l'écrire, à l'instar des six autres articles du Code d'honneur, a surtout servi de support pédagogique alors que les conflits n'existaient plus, pour inciter aux plus jeunes et parfois rappeler aux plus anciens, les valeurs morales et de camaraderie de l'institution légionnaire.

Des les prémices de la Légion, en 1833, elle mit en place en Algérie française, des centres de repos pour accueillir ses nombreux malades et blessés au cours des différentes conquêtes qu'elle menait sur tous les fronts. Dans le même temps, d'anciens légionnaires comme l'ex-sergent Maurer, aidèrent, de leur propre initiative, leurs camarades après leur retour.

Les blessés ont donc toujours reçu l'attention la plus large possible de leurs chefs et de leurs camarades. Néanmoins, il y avait un besoin plus général de structurer ce soutien alors que la fin du XIX^e siècle et la multiplication des missions opérationnelles indiquaient un nombre de blessés croissant dans une époque de paix retrouvée depuis plus de quarante ans.

La Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre (CABAT) a été créée en septembre 1993 par le chef d'état-major de l'Armée de Terre. Cette cellule est chargée de soutenir les militaires blessés et les familles endeuillées. Placée sous l'autorité du Gouverneur militaire de Paris, elle est aux ordres du cabinet du chef d'état-major de l'Armée de Terre.

L'AUTEUR



Il a effectué son service national au 1^{er} RPIMA, d'avril 1979 à avril 1980, où il finira son temps de service comme sergent. Au mois de juin 1981, il pousse les portes du PILE de Bayonne pour s'engager au sein de l'institution légionnaire. Après son instruction initiale le légionnaire HALIER Robert, Mle 164515, s'envole pour Djibouti et servira pour sa première affectation au sein de l'escadron de reconnaissance de la 13^e DBLE, il est alors rapidement orienté au sein du domaine de la maintenance automobile. A l'issue de ce premier séjour, affecté à la 5^e compagnie du 2^e REI, il connaîtra alors sa première expérience opérationnelle au Liban au sein de la FMSB en 1983.

Le major HOUSSIN servira dans le domaine de la maintenance l'essentiel de son parcours. Promu sergent le 1^{er} mai 1986, il enchaînera alors les responsabilités d'adjoint au chef d'atelier, de chef d'atelier, d'officier de maintenance puis d'officier logistique tout en gravissant rapidement les grades.

Nommé major le 1^{er} janvier 2001, fort d'une belle expérience tant dans le domaine du commandement que

dans la logistique, il sera élu président des sous-officiers en novembre 2006, au 2^e REI. Il poursuivra son parcours hors du domaine technique comme officier adjoint de la CBI en 2011 puis de la CCL la même année avant de prendre le poste de chef du secrétariat BOI en 2014.

En 2016 il rejoindra le Groupement de recrutement de la Légion étrangère pour y prendre les fonctions de chef du bureau emploi recrutement sélection, et mener une action déterminée sous les ordres du chef de corps pour rénover et moderniser le dispositif de recrutement. Il innovera également en élaborant et en mettant en œuvre le premier bureau de recrutement ultra-marin, en Polynésie Française qui ouvrira ses portes en mars 2018.

Passé à la 13^e DBLE, où il servira deux fois, le 5^e RE et le 3^e REI, le major HOUSSIN aura servi essentiellement au 2^e REI. Il aura effectué plus de quinze opérations du Liban à la Côte d'Ivoire, en passant par la République Centrafricaine, le Tchad, l'ex-Yougoslavie, la Macédoine, le Kosovo et l'Afghanistan.

Pour l'ensemble de sa carrière il aura été cité une fois, reçu seize témoignages de satisfaction et aura été félicité à quinze reprises.

Son attachement à la Légion étrangère fera naître une passion pour l'histoire de la Légion étrangère. Ses recherches et son investissement lui permettront de mener à bien la mise en œuvre et la construction du monument aux morts au sein du quartier colonel de Chabrières, puis de participer à la rédaction d'un livre sur le 2^e REI avec Mr. André-Paul COMOR, avant de rédiger celui sur l'histoire du recrutement légionnaire.

Après trente-huit années de service, le major HOUSSIN quittera l'institution le 1^{er} février 2019

Il a été décoré de ; la Médaille militaire (2001) ; la Croix de chevalier de l'ordre national du Mérite (2011) ; la Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze ; la Croix du combattant ; la Médaille d'outre-mer agrafes Liban, Tchad, RCA, RCI ; la Médaille de la Défense nationale échelon or ; des médailles commémoratives françaises (ex-Yougoslavie et Afghanistan) ; la Médaille de la Protection militaire du Territoire ; la Médaille de la FORPRONU ; les Médailles OTAN de la KFOR, d'ERYM et de l'ISAF ; du Mérite militaire Ivoirien.

323



De tout temps il fut peu écrit sur le sous-officier, sans raisons évidentes. Cela est peut-être dû tout simplement à sa place, à son rang au sein des armées.

Placé au centre entre l'homme de troupe et l'officier, fidèle, il tiendra son rang et son rôle durant de longues années, en instruisant et éduquant le soldat ; en apprenant et s'élevant pas à pas dans la hiérarchie militaire sous le commandement de ses chefs ; en se distinguant par des faits d'armes ou tout simplement en accomplissant avec dévouement les humbles tâches de sa fonction.

« ... En honorant ce glorieux blessé, l'un des vôtres, je rends hommage aux vertus militaires du corps des sous-officiers de Légion qui forme l'armature solide de nos brillantes unités.

Je tiens à exalter ses sacrifices, si symboliquement illustrés au dernier printemps par les adjudants Valko, Szuts, Tasnady, tombés dans l'Ouarsanis et réunissant trois Légions d'honneur, trois Médailles militaires, vingt-huit citations, huit blessures.

Sous-officiers, demain comme hier, sous les ordres de vos officiers, à la tête de vos légionnaires, unis dans un même sacrifice, vous irez au combat avec la même fierté pour la gloire de la Légion.

À tous, Joyeux Camerone. »

Extrait du discours du colonel Morel lors des célébrations de Camerone 1950, au 1^{er} RE à Sidi-Bel-Abbès



9 782490 165131

35 €

**D'UN
AUTRE
AILLEURS**
ÉDITIONS